



LIVRET D'ACCUEIL

Site internet : www.plumelec.org
Page Facebook / ville de Plumelec
Page Twitter / ville de Plumelec



INTRODUCTION

PLUMELEC

Plumelec est une commune rurale de 2744 habitants (les Méléciens du vocable Saint-Melec) située en limite du pays gallo, à seulement 20 minutes de Vannes, à l'orée des Landes de Lanvaux et à une vingtaine de kilomètres du Golfe du Morbihan et des plages de l'Atlantique. Plumelec est à 1h de Rennes et Lorient et 1h30 de Nantes. L'aérodrome de Meucon se situe à 20 minutes.

Plumelec conjugue les avantages d'un environnement verdoyant et la proximité de la mer.

Plumelec, qui a pour particularité de posséder 3 clochers : Plumelec - Callac - Saint-Aubin, est l'une des dix-neuf communes de la communauté de communes de « Centre Morbihan Communauté » (site internet : www.centremorbihancommunaute.bzh). Elle est traversée sur 9 km par la rivière de la Claie qui prend sa source à Sainte-Anne de Buléon et se jette dans l'Oust entre Saint Congard et Saint Martin.

Le remembrement de ses 5700 hectares en 1953 a su préserver un paysage agréablement vallonné où alternent landes, bois et surfaces cultivées. L'environnement demeure un des grands attraits de Plumelec. Son air est purifié par son passage sur les forêts de pins, un Préventorium a d'ailleurs été créé par le Docteur Rème au début des années 30, il fonctionna jusqu'en 1972. Il est remplacé aujourd'hui par l'Institut Médico Educatif (IME).

L'architecture rurale traditionnelle a été conservée ainsi qu'une grande partie du patrimoine immobilier (chapelles, manoirs, calvaires et fontaines) bien souvent inscrit à l'Inventaire des Monuments Historiques.

PLUMELEC en chiffres :

Altitude	27 m (mini) et 165 m (maxi)
Superficie	58.36 Km ²
Nombre d'hectares	5700
Population	2750 habitants (2015)
Densité	48 hab. /Km ²

LE CONSEIL MUNICIPAL



Une équipe municipale mixte paritaire composée de 23 élus :

Le Maire : *Stéphane HAMON (commerçant)*

Les Adjoints :

Daniel LE MARCHAND (retraité chef d'entreprise) en charge du patrimoine, des affaires culturelles, de la démocratie locale et de la promotion du territoire.

Nathalie LOHO (infirmière) en charge du CCAS, du foyer logement, des affaires sociales, des services à la personne, communication et du protocole.

Yvon LE CALLONEC (commercial) en charge de l'agriculture, de la voirie, des chemins ruraux, de l'environnement, de l'urbanisme et des déplacements.

Pierre-Yves JUHEL (pâtissier) en charge des salles polyvalentes, de la vie associative et des équipements sportifs.

Gilles LAMARRE (assistant familial) en charge des affaires scolaires et de la jeunesse.

Annie LE MAY (retraîtée de La Poste) en charge de l'évènementiel, du fleurissement et des espaces verts.

Le Conseiller délégué :

Gérard GUILLO (agriculteur en retraite) en charge des travaux d'aménagements divers, des travaux de bâtiments, travaux de voirie

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX :

- Sandrine PACAUD (*assistante maternelle*)
- Paul BRUNEL (*agriculteur*)
- Isabelle GICQUELLO (*conseillère en éducation sociale et familiale*)
- Régine HAYS (*aide médico psychologique*)
- Catherine SIEFRIDT (*agent à la poste*)
- Odile GARAUD (*retraîtée*)
- Jeannine GILLET (*agent de production*)
- Malika COUTOLLEAU (*technicienne territoriale*)
- Martial DUBOT (*commerçant*)
- Philippe TASTARD (*agriculteur*)
- Anne JEGO (*agricultrice*)
- Pierrick LE LABOURIER (*aviculteur*)
- Sylvie JAFFRE (*directrice d'un établissement de formations*)
- Gwénaél GAUTIER (*technicien agricole*)
- Yves GEUJON (*retraité commerçant*)

LES PERMANENCES

- Le Maire reçoit les administrés sur rendez-vous.
- Les adjoints tiennent une permanence à la mairie. Les dates et les heures sont précisées sur le bulletin communal hebdomadaire.

LES COMMISSIONS (présidées par le maire Stéphane HAMON)

COMMISSIONS	VICE PRESIDENT	MEMBRES
Finances, Développement local		Daniel LE MARCHAND – Nathalie LOHO – Yvon LE CALLONEC – Annie LE MAY – Gilles LAMARRE – Pierre-Yves JUHEL– Anne JEGO – Gérard GUILLO – Gwénael GAUTIER – Sylvie JAFFRE
CCAS, Séniors, Social, Services à la personne	Nathalie LOHO	Isabelle GICQUELLO - Jeanine GILLET – Régine HAYS – Anne JEGO - Pierre-Yves JUHEL – Odile GARAUD - Catherine SIEFRIDT
Communication, Protocole	Nathalie LOHO	Daniel LE MARCHAND – Yvon LE CALLONEC – Annie LE MAY – Jeannine GILLET – Pierrick LE LABOURIER – Martial DUBOT – Sandrine PACAUD
Travaux, Patrimoine	Gérard GUILLO	Paul BRUNEL – Pierrick LE LABOURIER – Yvon Le CALLONEC – Odile GARAUD Yves GEUJON
Salles polyvalentes, Équipements sportifs, Associations	Pierre-Yves JUHEL	Gilles LAMARRE - Sandrine PACAUD – Martial DUBOT – Odile GARAUD - Nathalie LOHO – Régine HAYS - Malika COUTOLLEAU - Gwénaël GAUTIER
Agriculture, Voirie, Chemins	Yvon Le CALLONEC	Paul BRUNEL – Gérard GUILLO – Philippe TASTARD – Gwénaël GAUTIER- Anne JEGO
Affaires Scolaires	Gilles LAMARRE	Malika COUTOLLEAU – Sandrine PACAUD - Isabelle GICQUELLO – Pierre- Yves JUHEL – Gwénaël GAUTIER - Sylvie JAFFRE
Événementiel	Annie LE MAY	Martial DUBOT – Daniel LE MARCHAND - Jeanine GILLET - Catherine SIEFRIDT - Nathalie LOHO - Anne JEGO - Pierrick LE LABOURIER – Gwénaël GAUTIER – Odile GARAUD – Sandrine PACAUD
Affaires culturelles, Promotion du territoire	Daniel LE MARCHAND	Isabelle GICQUELLO - Catherine SIEFRIDT- Régine HAYS – Pierrick LE LABOURIER - Sylvie JAFFRE- Annie LE MAY – Yves GEUJON

Environnement, Urbanisme, Déplacements	Yvon Le CALLONEC	Malika COUTOLLEAU – Gérard GUILLO – Paul BRUNEL - Philippe TASTARD – Gilles LAMARRE - Pierrick LE LABOURIER- Daniel LE MARCHAND - Gwénaél GAUTIER
Jeunesse, ALSH	Gilles LAMARRE	Pierre-Yves JUHEL – Malika COUTOLLEAU – Sandrine PACAUD - Régine HAYS – Catherine SIEFRIDT - Isabelle GICQUELLO - Sylvie JAFFRE- Jeanine GILLET
Fleurissement, Espaces verts	Annie LE MAY	Gérard GUILLO – Paul BRUNEL - Catherine SIEFRIDT – Jeannine GILLET - Nathalie LOHO – Gwénaél GAUTIER- Régine HAYS – Odile GARAUD – Yves GEUJON
Démocratie locale	Daniel LE MARCHAND	Pierre-Yves JUHEL – Paul BRUNEL – Gilles LAMARRE - Sylvie JAFFRE- Gwénaél GAUTIER- Annie LE MAY- Martial DUBOT

LA MAIRIE

Monique Sélignour, Directrice Générale des Services, Fabienne GRIGNON en charge de l'accueil, la communication, l'aide sociale et les élections, Michelle DUBOT en charge de la comptabilité et des ressources humaines, Nathalie DENOUAL en charge de l'accueil, l'urbanisme, l'Etat-Civil et les cimetières, vous accueillent à la Mairie.

Horaires d'ouverture :

lundi au jeudi : 8h30 – 12h/ 13h30 – 18h
vendredi : 8h30 – 12h/ 13h30 – 17h
samedi : 8h30 – 12h



La mairie est fermée les samedis en juillet et août et les après-midis de veille de jours fériés.

Informations utiles :

- **Inscription sur la liste électorale :**

Inscription à déposer en mairie toute l'année.

- Pièces à fournir :
 - Pièce d'identité
 - Justificatif de domicile de moins de trois mois.

L'URBANISME

Votre interlocuteur privilégié à la Mairie est Nathalie DENOUAL.

L'instruction des dossiers d'urbanisme s'effectue à Baud Communauté.

Le Plan Local d'Urbanisme doit être consulté à la Mairie avant toute demande de travaux pour savoir dans quelle zone se situe votre projet et quelles sont les règles applicables.

Le Certificat d'Urbanisme (CU)

Qui peut le demander ? Toute personne intéressée.

Où ? Mairie de la commune où est situé le terrain.

Quand ? Avant toute vente ou division du terrain.

Pourquoi ?

- Savoir si le terrain est constructible ou non.
- Connaître les règles d'urbanisme applicables au terrain.
- Connaître la faisabilité d'un projet.

Validité : 18 mois (délai dans lequel une demande de permis de construire peut-être déposée).

Le Permis de Construire (PC)

❖ Constructions soumises à permis de construire

Toute construction nouvelle à usage d'habitation ou non.

Travaux sur constructions existantes

- Niveaux supplémentaires
- Changements de destination
- Extensions de plus de 20m² ou 40m² en zone U du PLU

Qui peut le demander ? Le propriétaire du terrain ou son mandataire ou la personne habilitée à construire.

❖ Pièces à fournir :

- Une demande de permis de construire (imprimé délivré en mairie)
- **Un dossier en 4 exemplaires comprenant :**
 - plan de situation du terrain
 - plan de masse des constructions
 - plan des façades et des travaux (architecte obligatoire si surface >150 m²)
 - les coupes de la construction
 - photos de l'emplacement du bâtiment dans le paysage proche et lointain
 - intégration du bâtiment dans le paysage (graphique)
 - notice descriptive du projet
 - étude thermique (RT 2012)
 - étude de sol pour l'assainissement individuel s'il n'y a pas d'assainissement collectif.

Validité : 2 ans pour commencer les travaux. Pas d'interruption des travaux pendant plus d'un an.

La Déclaration Préalable (DP)

❖ Constructions soumises à déclaration préalable

Travaux de ravalement sans modification de l'aspect extérieur

Travaux sur immeubles classés (reconstruction, réparation)

Installations techniques pour fonctionnement des services publics

Travaux de faible importance

- sans création d'une surface nouvelle de plancher
- avec création d'une surface inférieure ou égale à 20 m² (ou 40m² en zone U du PLU) de plancher
- Piscine, abri de jardin, clôture.

Qui peut la demander ? Le propriétaire du terrain ou son mandataire ou la personne habilitée à construire

❖ **Pièces à fournir :**

Une demande de déclaration préalable (imprimé délivré en mairie)

Un dossier en 4 exemplaires comprenant :

- Plan de situation du terrain
- Plan de masse des constructions avant et après travaux
- Plan en coupe du terrain et de la construction
- Plan des façades et des toitures avant et après travaux
- Représentation de l'aspect extérieur de la construction
- Document graphique permettant d'apprécier l'insertion du projet de construction dans son environnement.

Validité : 2 ans pour commencer les travaux. Pas d'interruption des travaux pendant plus d'un an.

Constructions dispensées d'autorisation d'urbanisme
--

Travaux souterrains

Installations temporaires

Terrasses d'une hauteur < 0,60 m

Poteaux, pylônes < 12 m

Antennes d'émission < 4 m

Murs d'une hauteur < 2 m

Ouvrages < 2 m² et d'une hauteur < 1,50 m

LA LOCATION DE SALLES

Votre interlocuteur privilégié pour la location de salles est Fabienne GRIGNON.

La commune dispose de plusieurs salles : trois salles à l'Espace de la Madeleine (50m², 200m² et 600m²), une salle à Saint-Aubin et une salle à Callac.

Les 5 salles peuvent être louées aux associations de Plumelec et extérieures ainsi qu'aux particuliers. Un dépôt de garantie de 200€ ainsi qu'une attestation de responsabilité civile sont demandés pour toute location. Vous pouvez prendre contact avec la Mairie pour les tarifs ou les consulter sur www.plumelec.org.

COMMENT LOUER DU MATERIEL DE RECEPTION ?



Festi Plum est une association qui loue aux particuliers et aux associations, de la vaisselle, du mobilier, et autre matériel de réception. Pour réserver, appeler le 02 97 42 34 20.

Adresse : 1 Rue Notre Dame de La Salette

LA MAISON DES ASSOCIATIONS

Jacques LE MAITRE est à la disposition des associations de Plumelec pour tout renseignement ou travaux à réaliser (affiches, invitations, relations presse pour les événements...). Les inscriptions pour l'accueil de loisirs (ALSH) ainsi que la facturation y sont également effectuées.

La maison des associations permet aussi la diffusion d'informations touristiques utiles : brochures, plans, circuits de randonnées, agenda des manifestations...

La Maison des Associations est située à côté de la Mairie, au numéro 20 de la Place de l'Eglise.

Les horaires d'ouverture sont les suivants :

mardi et jeudi : 15h – 18h
mercredi : 10h – 12h / 14h30 – 18h
vendredi : 14h30 – 18h
samedi : 9h30 – 12h

Tel : 02 97 42 37 87.



LA MEDIATHEQUE



Nathalie RIDEAU et

Virginie LAPEYRE

vous accueillent le :

mardi : 16h30 – 18h30
mercredi : 10h – 12h / 14h – 17h
vendredi : 16h30 – 18h30
samedi : 10h – 12h

La Médiathèque de PLUMELEC propose actuellement un fonds de **5500 ouvrages**.

Tarifs 2018 :

jeunes et adultes -livres-	4,00 €
jeunes et adultes	8,00 €

mutlimédia- jeunes et adultes -livres et mutlimédia- étudiants, titulaires RSA, demandeurs emploi -livres-	10,00 € 2,00 €
étudiants, titulaires RSA, demandeurs emploi -multimédia- étudiants, titulaires RSA, demandeurs emploi -livres et multimédia-	4,00 € 5,00 €
saisonniers -livres- saisonniers -multimédia- saisonniers -livres et multimédia-	2,00 € 4,00 € 5,00 €
consultation multimédia sans abonnement (30 minutes) consultation multimédia sans abonnement (1 heure)	1,00 € 1,50 €
impression -noir- impression -couleur-	0,15 € 0,20 €

L'abonnement pour les saisonniers n'est valable que 2 mois. Un dépôt de garantie de 50 € leur est demandé quel que soit le type d'abonnement retenu. Ce dépôt de garantie est restitué après retour complet des documents. L'adhésion est individuelle et valable un an de date à date. Le remplacement d'une carte perdue est facturé 2,00 €.

Pour s'inscrire : se munir d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance, facture...)

- Pour les moins de 13 ans, autorisation parentale exigée (formulaire disponible à l'accueil)
- Pour les étudiants, demandeurs d'emploi, se munir d'un justificatif
- L'adhésion est individuelle et valable un an de date à date.

LE SERVICE EN PLUS :

MULTIMEDIA : Consultation d'internet et utilisation Word et Excel 2010 sur 1 poste. La consultation Multimédia sans abonnement est tarifée 0,80 € la 1/2 heure et 1,50 € l'heure.

La Médiathèque de Plumelec

17 Place de l'Eglise

Tel : 02.97.42.33.71 / **Courriel** : nr.mediatheque@plumelec.fr

LE BASSIN LUDIQUÉ DE NATATION

L'interlocuteur privilégié est l'animateur sportif Olivier CATHELIN.

La piscine est ouverte en Juillet et Août. Des cours de natation et des cours d'aquagym sont proposés.

Contact : 02 97 42 32 77 (pendant les périodes d'ouverture de la piscine).

Les enfants de moins de 8 ans doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte.

L'évacuation des bassins se fait 15 minutes avant la fermeture.



Activités proposées :

- Aquagym
- Apprentissage de la natation : 10 séances sur 2 semaines du lundi au vendredi
- Cours de perfectionnement : 10 séances sur 2 semaines du lundi au vendredi

L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT (ALSH)

L'interlocuteur privilégié est l'animateur sportif Olivier CATHELIN.

L'accueil de loisirs de Plumelec (Plum'Loisirs) est mis en place au complexe sportif de la Madeleine. Il est ouvert aux enfants de 3 à 14 ans pendant toutes les petites vacances (excepté les vacances de Noël), et 7 semaines l'été. Le programme est indiqué dans la feuille communale et dans les commerces.

Les inscriptions et les règlements se font à la Maison des Associations.

LES ECOLES

L'école publique La Claie

L'école accueille 119 élèves répartis en 5 classes.

Adresse : Ecole La Claie, 11 Rue de la Croix Allio / **Tel :** 02 97 42 22 70.

L'école Privée Saint Melec

L'école accueille 161 élèves répartis en 6 classes.

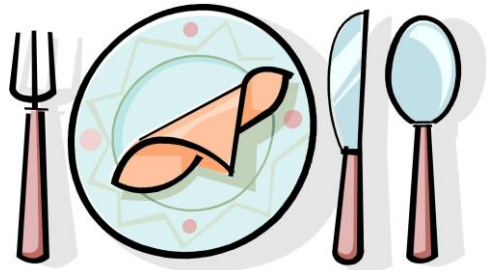
Adresse : Ecole Saint-Melec , 14 Rue du Docteur Rème / **Tel :** 02 97 42 26 28

LE RESTAURANT SCOLAIRE

Un service de cantine est assuré entre **12h et 13h30**.

Marie-Line HAZEVIS et Jocelyne OLIVEUX
préparent environ 170 repas par jour.

Tarifs : 3,45 € le ticket (achat à la mairie)



LE TRANSPORT SCOLAIRE

Il existe un service de transport scolaire. Pour s'inscrire, il faut s'adresser à Baud Communauté avant le début de l'année scolaire.

Adresse :

Baud Communauté
Chemin de Kermarec
BP 35
56150 Baud
Tél : 02.97.39.11.81
Mail : **transportscolaire@cmc.bzh**

<p style="text-align: center;">L'Institut Médico Educatif (IME) et l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT)</p>

Le Préventorium qui fut ouvert jusqu'en 1972, est aujourd'hui remplacé par un centre pour personnes en situation de handicap géré par l'A.D.A.P.E.I. du Morbihan (Association Départementale des Amis et des Parents des Enfants Inadaptés).

Ce centre comprend :

- un Institut Médico-Educatif (I.M.E) qui offre à 80 enfants de 6 à 20 ans des apprentissages éducatifs et scolaires. Les aînés bénéficient d'ateliers leur permettant un préapprentissage professionnel,
- un Service d'Education Spécialisée et de soins à domicile,
- un foyer de vie qui héberge 42 personnes très dépendantes,
- un foyer d'hébergement pour les personnes travaillant à l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT), loge une quarantaine de travailleurs handicapés. Les plus autonomes d'entre eux, une vingtaine, s'intègrent à la population et habitent en ville,
- un ESAT qui propose des travaux de jardinage et d'entretien. Des ateliers de menuiserie, de sous-traitance et d'entretien des locaux fournissent du travail à de jeunes handicapés qui, une fois formés, continuent parfois leur vie professionnelle en entreprise.

ESAT Ateliers « Les Bruyères »

- Entretien et création d'espaces verts
- Particuliers et Entreprises
- **Tel : 02 97 42 25 28 / Fax : 02 97 42 22 89**
- **Email : catlesbruyeres@papillonsblancs56.asso.fr**

Contacts:

Foyer d'hébergement : 02 97 42 23 92

IME : 02 97 42 24 00

Résidence Autonomie « La Peupleraie »

La Résidence Autonomie « La Peupleraie » peut accueillir 60 personnes âgées. Deux hébergements temporaires sont également proposés.

La Résidence a pour vocation d'accueillir les personnes âgées autonomes.

Chaque logement comprend une entrée avec placard de rangement, une salle d'eau – WC, un séjour avec un coin chambre et une kitchenette. Le logement est loué vide, chacun est libre de l'aménager à sa convenance avec son propre mobilier. Les logements sont équipés d'appel malade.

Adresse : Madame Magali Le Déaut, Directrice

Rue du Capitaine Marienne 56420 Plumelec

Tel : 02 97 42 21 22

LES SAPEURS-POMPIERS

Le Centre d'Incendie et de Secours est composé de 32 sapeurs, tous volontaires : 2 officiers, 8 sous-officiers, 6 caporaux et 16 sapeurs.

Le secteur de premier appel comprend 6 communes en totalité ou en partie PLUMELEC, CRUGUEL, LIZIO, BILLIO, SERENT et PLAUDREN. Le risque majeur étant le feu de forêt ainsi que les feux de bâtiments agricoles.

En moyenne, les sapeurs-pompiers de Plumelec ont environ 400 interventions à l'année.

Contact : M. Olivier MERLET, chef de centre

Centre d'incendie et de secours - 23 rue du Folguet 56420 Plumelec

Tel : 02 97 42 30 72

FORMATION DE SECOURISME

Des formations de secourisme sont dispensées par l'association « Secourisme au Pays de la Claie ».

Contacts : Christian LE CALLONNEC, moniteur : 06 60 57 81 67.

LE MUSEE D'ART CONTEMPORAIN

Le musée d'art contemporain est situé à l'espace « La Peupleraie » :
Ce musée de plein air est situé dans le bourg de Plumelec juste à proximité du foyer logement. Ce musée original met en avant des sculptures contemporaines réalisées par des artistes français et étrangers : Robert Fachard, Momcilo Milovanovic, Klaus Shultze. Afin d'avoir toutes les informations sur les sculptures et les artistes avant de visiter le musée, une brochure complète est disponible à l'accueil de la Mairie ainsi qu'à la Maison des Associations pendant les heures d'ouverture.



MONUMENTS ET LIEUX HISTORIQUES

- ▲ **Le château de Callac** du XVIIe siècle, situé au lieu-dit Callac ;
- ▲ **Le manoir de La Saudraie** du XVIe siècle, situé au lieu-dit la Saudraie, est inscrit depuis le 25 septembre 1928 ;
- ▲ **Le manoir de Kerangat** du XVe siècle : le jardin d'agrément du domaine, réalisé en 1886, est répertorié à l'inventaire général du patrimoine culturel ;
- ▲ **Le manoir de Cadoudal** du XVIIe siècle est inscrit depuis le 29 mars 1935. Ce manoir est entouré d'une enceinte avec mâchicoulis et sans douves. Il porte le nom de Georges Cadoudal, chef chouan, qui y est né le 1er janvier 1771 ;
- ▲ **L'église Saint-Maurice**, située au lieu-dit Saint-Aubin, datée de 1513, est inscrite depuis le 9 juin 1925 ;
- ▲ **L'église du Sacré-Cœur de Plumelec** date du XIXe siècle ;
- ▲ **L'église Notre-Dame de Callac** date du XIXe siècle. Cette église contient un calice en argent, daté du XVIIe siècle et classé depuis le 1er juillet 1959 ;
- ▲ **La chapelle Saint-Maudé** du XVe siècle ;
- ▲ **La chapelle de Talcoëtmeur** du XVIIe siècle ;
- ▲ **La chapelle Notre-Dame-de-Lorette** du XVIIe siècle ;
- ▲ **Les chapelles de Callac et Saint-Joseph** du XIXe siècle ;
- ▲ **Le Chemin de Croix de Callac**, de 1943
- ▲ **Les rochers de Milgourdy et de Prédalan** datant de l'époque néolithique.
- ▲ **Le Moulin de la Grée et le mémorial des parachutistes SAS** situés à 166 mètres d'altitude, offrent une vue imprenable sur la vallée de la Claie. Le moulin a été transformé en musée qu'il est possible de visiter.
- ▲ **La Stèle du Capitaine Bouëtard** a été inaugurée le 8 juin 1980 au village du Halliguen.
- ▲ **La Côte de Cadoudal** haut lieu d'épreuves cyclistes, internationales et prestigieuses telle que le Tour de France en 1982, 1985, 1997, 2008,

et 2015, championnats de France en 1973, 1979 et 2003, et le championnat d'Europe en 2016.

LE POLE PETITE ENFANCE – SAINT JEAN BREVELAY

Le Multi-Accueil

Le multi accueil est un lieu d'éveil, de socialisation en douceur, pour les enfants de moins de 4 ans.

Il permet de répondre aux besoins d'accueil des parents, il facilite le développement de l'enfant en respectant le rythme de chacun.

C'est un lieu d'accueil pour les enfants mais aussi un lieu de paroles et d'écoute pour les parents.

Il propose trois types d'accueil principaux : l'accueil régulier, l'accueil occasionnel et l'accueil d'urgence.



Contact :

Sylvie RETAILLEAU, Directrice

27 rue de Rennes BP 03 56 660 ST JEAN BREVELAY

Tel : 02.97.60.43.42

Mail : sylvie.retailleau@saint-jean-communaute.fr

Le relais d'assistante maternelle intercommunal (RAMI)

Le relais parents/assistantes maternelles est un lieu d'information, de rencontre, et d'échange pour les jeunes parents, les assistantes maternelles et les candidates à l'agrément.

Horaires d'ouverture :

Matinées d'éveil : lundis et jeudis de 10h à 11h30.

Permanences téléphoniques et ouverture au public : lundis de 14h à 17h, mardis de 14h à 16h et vendredis de 13h30 à 17h.

Permanences sur rendez-vous : mardis de 16h à 19h, mercredis de 9h à 12h30.

Permanences sans rendez-vous : le mardi de 14 h à 16 h

Contact :

Mélaine LE DRO

27 rue de Rennes BP 03 56 660 ST JEAN BREVELAY

Tel : 02 97 60 19 14

Mail : ram@saint-jean-communaute.fr

L'ASSISTANTE SOCIALE

Une assistante sociale intervient sur la commune de Plumelec et tient une permanence à la mairie le vendredi matin. Il est nécessaire de prendre rendez-vous au préalable au Centre Médico-Social de Saint-Jean-Brévelay au 02 97 60 47 27.

LES ASSOCIATIONS

La commune compte plus d'une quarantaine d'associations.

BASKET

Adultes féminines, masculins et jeunes mixtes. Compétition le week-end.

Contact : Mme Françoise GUILLAUME

Lougour 56420 PLUMELEC

Courriel : presidence@plumelec-basket.com

Tel : 02 97 42 35 00

FOOTBALL

LA MELECIENNE

Jeunes : à partir de 6 ans et adultes masculins

Contact : M. Gwendal OLIVEUX

21 Rue Pierre Guillemot 56500 LOCMINE

Tel : 06 09 61 13 63



FUTSAL

Contact : M. Christophe RICHEFORT
8 Résidence Bellevue 56420 PLUMELEC
Tel : 06 20 55 77 27

COURIR A PLUMELEC

Contact : Mme Geneviève RIVALIN
Le Cottier - Penclen 56420 PLUMELEC
Tel : 02 97 42 32 92

LA RAQUETTE MELECIENNE

Contact : M. Serge THOMAS
33, Kérivaux 56420 PLUMELEC
Tel : 09 81 05 21 11



LES GANTS MELECIENS

Contact : lesgantsméléciens@gmail.com

ASSOCIATION « GRAND PRIX DE PLUMELEC ORGANISATION »

Contact : M. David LAPPARTIENT
19 Place de l'Eglise 56420 PLUMELEC
Tel : 02 97 01 01 36

ASSOCIATION SPORTIVE « LES BRUYERES »

Contact : IME
Les Bruyères 56420 PLUMELEC
Tel : 02 97 42 24 00



LES PETANQUEURS MELECIENS

Contact : M. Alain OLIVEUX
La Lande de Prassun 56420 PLUMELEC
Tel : 02 97 42 33 72

VELO SPORT MELECIEN

Contact : M. René OLIVEUX
La Roche au Vent 56420 PLUMELEC
Tel : 06 15 43 45 89

ASSOCIATION « OXYGENE »

Contact : M. Bernard ROHEL
6, rue du 6 juin 44 56420 PLUMELEC
Tel : 06 88 86 33 21

PLUM BIKE

Contact : M. Nicolas LANGLAIS
Kerfiloué
Tel : 06 82 21 34 26

CLIN D'ART :

(Exposition d'art contemporain)

Contact : M. Jean HAMON
Saint Aubin 56420 PLUMELEC
Tel : 02 97 42 28 02



PINCEAU PLUM'

(Peinture)

Contact : en attente du n°. *S'adresser à la maison des associations.*

CENTRE HIPPOMOBILE DE LA CLAIE

(Balades en calèche)

Contact : M François LESCOT
Le Faouët 56420 Plumelec
Tel : 02 97 42 25 73

SOCIETE DE CHASSE DE CALLAC

Contact : M. Alain CHOQUET
Le Rodouer 56250 Trédion
Tel : 02 97 67 18 93



SOCIETE DE CHASSE DE PLUMELEC

Contact : M. Paul VICAUD
Prassun 56420 Plumelec / **Tel :** 06 07 74 61 19

LES JARDINIERS DE FRANCE

(Amateurs de jardin)

Contact : M. Lucien COURANT

Le Creux 56420 PLUMELEC

Tel : 02 97 42 20 87



AUTO CLUB MELECIEN

Contact : M. Sébastien BAUCHER

Tel : 06 20 91 65 50

ASSOCIATION « ALTER ATTITUDE »

(Écologie)

Contact : M. Valéry DEROCHE

Kermoban 56250 LA VRAIE CROIX

Tel : 02 97 68 32 28

ASSOCIATION LES MULOTS SANS FRONTIERE

(Récupération de matériel informatique)

Contact : M. Alexandre GUYOT

Kerfredou 56420 PLUMELEC

Tel : 02 97 42 21 72

ASSOCIATION LOCALE DES AIDES A DOMICILE EN MILIEU RURAL

Contact : Mme Gisèle NEDIC

4 Résidence La Lande de la Grée 56420 PLUMELEC

Tel : 02 56 63 53 24

COMITE DES FETES DE PLUMELEC

Contact : M. Hubert MORICE

6 Rue des Ajoncs 56420 PLUMELEC

Tel : 02 97 42 25 31

COMITE DES FETES DE SAINT AUBIN

Contact : M. Laurent TASTARD

Kerfiloué, 56420 PLUMELEC

Tel : 02 97 42 38 23

CLUB DU BON ACCUEIL

Contact : Mme Fernande LE GUEN

La Rabine 56420 PLUMELEC

Tel : 02 97 42 27 19

UNACITA

Contact : M. Maurice TASTARD

29 Rue du Général de Gaulle 56420 PLUMELEC

Tel : 02 97 42 26 18

COMITE DE SAUEGARDE DU MUSEE NATIONAL DES PARACHUTISTES

SAS

Contact : M. Joseph JEGO

Lézourdan 56420 PLUMELEC

Tel : 02 97 42 21 20

AMICALE DES ANCIENS DE LA 7^{ème} COMPAGNIE

Contact : M. Joseph JEGO

Lézourdan 56420 PLUMELEC

Tel : 02 97 42 21 20

O.G.E.C PLUMELEC

Contact : M. Gaël DELALANDE

8 Rue du Capitaine Marienne 56420 PLUMELEC

Tel : 02 97 42 36 52

A.P.E.L PLUMELEC

Contact : Mme Nolwenn MENAGE

Kerdavido 56420 PLUMELEC

Tel : 02 97 66 36 18

AMICALE DES PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE «LA CLAIE »

Contact : Mme Gwendoline PETIT PIERRE

7 rue du Chanoine Guillemot 56420 Plumelec

Tel : 06 20 19 59 73

ASSOCIATION CHAPELLE SAINT-MARC (TALCOETMEUR)

Contact: M. Bernard JEGO

Remungol 56420 Plumelec

Tel : 02 97 42 26 16

LES AMIS DE SAINT-AUBIN

Contact : Mme Marie-Thérèse LE MAITRE

Saint Aubin 56420 Plumelec

Tel : 02 97 42 32 53

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Contact : M. Patrice COGARD

Céléménézo 56420 Plumelec

Tel : 02 97 42 35 85

UNION DES COMMERCANTS ET ARTISANS DE PLUMELEC

Contact : M. Dominique LAVILLONNIERE

16 place de l'Eglise 56420 Plumelec

Tel : 02 97 42 24 43

LES CHEMINS DE PLUMELEC

Contact : M. François LESCOT

Le Faouët 56420 Plumelec

Tel : 02 97 42 25 73

ASSOCIATION « TOUS UN »

Contact : M. Didier CATTIAUX

La Ville Jacob 56420 Plumelec

Tel : 02 97 67 16 50

LES AMIS DU CHEMINS DE CROIX DE CALLAC :

Contact : M. Edouard ETIENNE

La Ville Hervé – Callac 56420 PLUMELEC

Tel : 02 97 67 13 67

LES MARCHES

Les marchés ont lieu sur la Place de l'Eglise à côté de la fontaine.

- > Le jeudi de 9h30 à 12h : présence du poissonnier
- > Le samedi de 9h30 à 12h : présence du poissonnier, du maraicher bio, d'un ostréiculteur, d'un fromager de chèvre et fabricant de miel.
- > 3ème vendredi du mois : présence d'un commerçant de textile.

Pour les fruits et les légumes, il y a également possibilité d'acheter directement à la ferme à Kerhors à Plumelec le vendredi de 17h à 19h.

Tel : 02 97 42 27 27.

Vente directe de yaourts à la Ferme de Milo

Tel : 06 10 25 95 04

Le mercredi et le vendredi de 17h à 19h

Le samedi de 10h30 à 12h

HORAIRES UTILES

DECHETTERIE DE BRENOLO

Du lundi au samedi de : 8h30-12h30 et 14h-18h.

Fermeture le jeudi.

Tel : 02 97 60 42 29

MAISON DE SERVICES PUBLICS SAINT JEAN BREVELAY

Tel : 02 97 60 43 42

LA POSTE DE PLUMELEC

Le lundi : fermée

Le mardi : 9h-12h et 14h30 à 16h30

Le mercredi : 9h à 12h et 14h à 16h30

Le jeudi : 9h à 12h

Le vendredi : 9h à 12h et 14h à 16h30

Le samedi : de 9h à 12h

Tel : 3631

LE PRESBYTERE DE PLUMELEC

Recteur de la paroisse : Eugène LE METAYER

Adresse : 16 Rue du Docteur Rème 56420 PLUMELEC

Tel : 02 97 42 24 34

NEO EMPLOIS

Permanence à la maison des services publics tous les mardis de 9h à 12h.

Tel : 02 97 53 36 25

TELEPHONES UTILES

POMPIERS	18
S.A.M.U	15
HOPITAL DE VANNES	02 97 01 41 41
GENDARMERIE SAINT JEAN BREVELAY	02 97 60 30 02
PREFECTURE DE VANNES	02 97 54 84 00
SOUS-PREFECTURE DE PONTIVY	02 97 27 48 50
POLE EMPLOI PONTIVY	3949
CENTRE ANTI POISON	02 99 59 22 22
PHARMACIE	02 97 42 24 26
KINESITHERAPEUTE BRUNET	02 97 42 24 88
DENTISTE	02 97 41 43 24
OSTEOPATHE	02 90 73 30 23

POLE MEDICAL : 11 bis rue du Général de Gaulle

MEDECIN	07 81 57 00 25
KINESITHERAPEUTES COURONNE/ FRESNAIS	02 97 42 29 92
INFIRMIERES	02 97 42 21 89
ORTHOPHONISTE	09 83 06 08 50
PODOLOGUE	06 99 04 11 33
PSYCHOLOGUE / PSYCHOTHERAPEUTE	02 97 43 69 67
MAIRIE	02 97 42 24 27

Contacts :

Accueil/Communication/Élections :	fg.mairie@plumelec.fr
Urbanisme/État-civil :	nd.mairie@plumelec.fr

